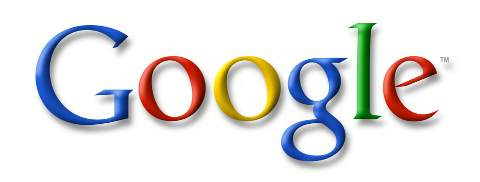
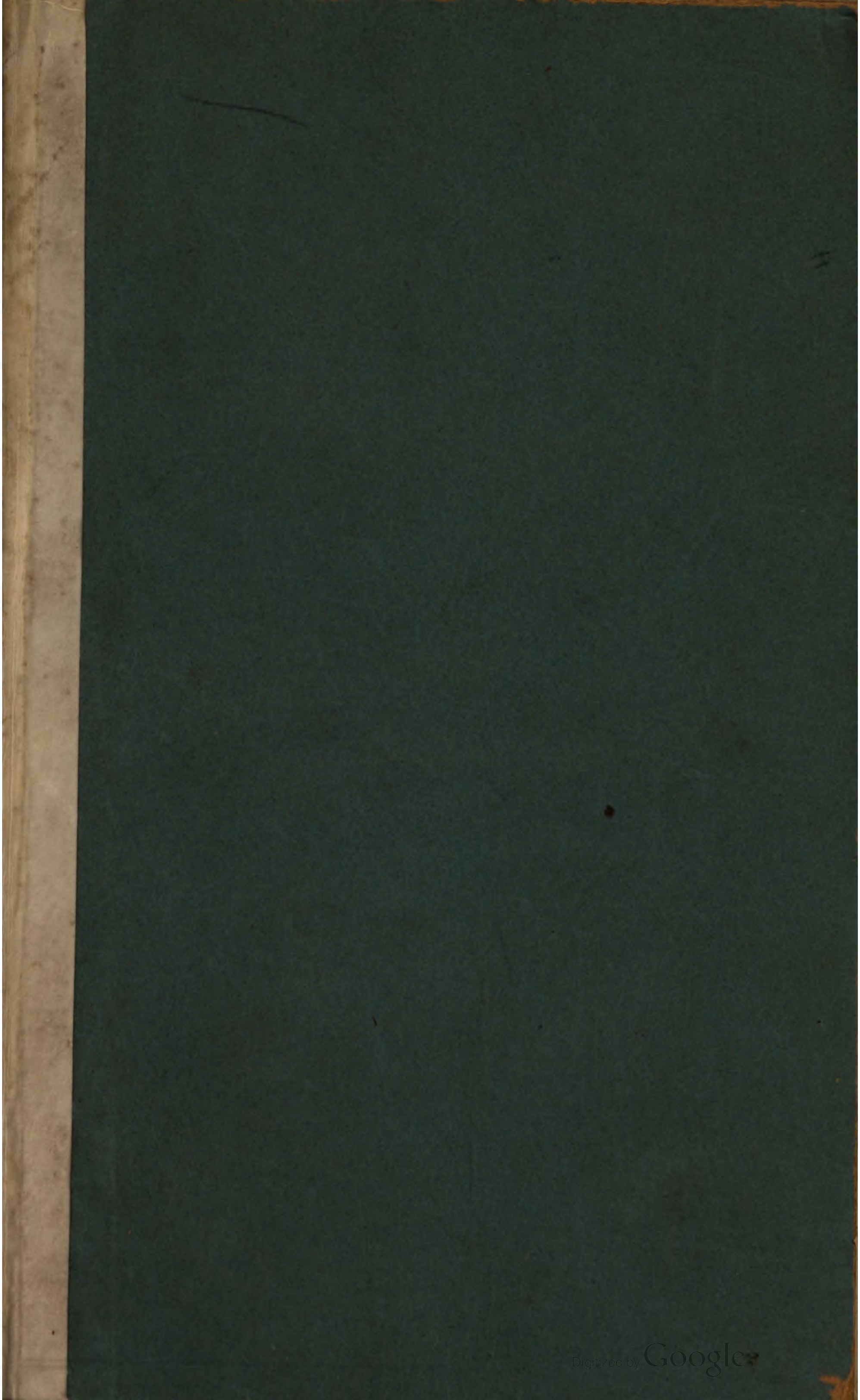
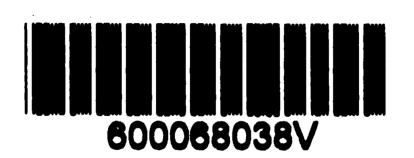
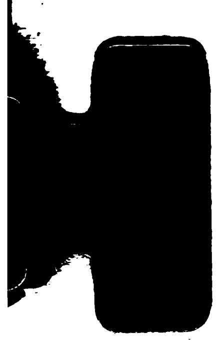
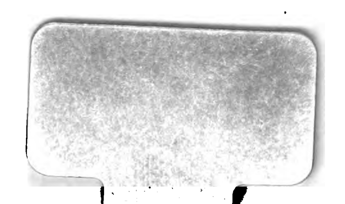





600068038V





ALAIN CHARTIER.

ALAIN CHARTIER.

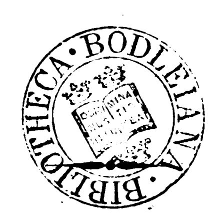
ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE,

PAR

M. G. MANCEL,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CAEN.

NOUVELLE ÉDITION.



BAYEUX,

IMPRIMERIE DE ST-ANGE DUVANT FILS ET Cie.

1849.

ALAIN CHARTIER.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

I.

« Le sujet de ce chapitre sera de maistre Alain » Chartier, autheur non de petite marque; soit que » nous considérions en luy la bonne raison de paroles » et de mots exquis, soit que nous nous arrestions à » la gravité des sentences. Grand poëte de son temps, » et encore plus grand orateur. »

C'est ainsi qu'Etienne Pasquier commence dans son cinquième livre des *Recherches sur la France* le dix-huitième chapitre qu'il a consacré en entier à Alain Chartier. Plus loin il déclare « qu'il ne le peut mieux comparer qu'à l'ancien Sénèque romain. »

Avant Pasquier, Octavien de Saint-Gelais avait dit dans le *Séjour d'honneur* :

... « C'estait feu maistre Alain Chartier
Doux en ses faicts, et plain de rhetorique,
Clerc excellent, orateur magnifique,

Comme l'on peut par ses dicts tesmoigner,
Art si tres bien l'apprint à besongner,
Qu'oncques Vulcan mieux n'ouvra sur l'enclume,
Que cestuy fist de papier et de plume. »

Clément Marot lui avait aussi consacré quelques vers fort élogieux, dans son épigramme CCXXIII, adressée à Salel sur les poëtes français.

« En maistre Alain Normendie prend gloire. »

Dans sa XVIe élégie :

J'ai leu Alain le très-noble orateur,

Et ailleurs :

Le bien dysant en rime et prose Alain.

Pierre Fabri, dans le second livre du *Vrai art de pleine rhetorique*, fait à son égard ce que Quintilien a fait à l'égard de Virgile et des autres grands poëtes du siècle d'Auguste, qu'il proposait pour modèle. Il le cite pour exemple à la jeunesse « curieuse de la poësie française. »

Il reçut encore de ses contemporains les titres « d'excellent orateur, de noble poëte, de renommé rhétoricien, et de père de l'éloquence française. » On raconte même que la reine Marguerite d'Ecosse, quelque temps après son mariage avec Louis XI, alors dauphin de France, traversant une salle où dormait Alain, s'approcha de lui et lui donna un baiser ; les personnes de sa suite, composée de dames et de grands seigneurs, s'étonnaient que la princesse accordât une pareille faveur à l'homme le plus laid de son siècle, car « pour dire le vray, nature avait enchassé en lui

un bel esprit dans un corps de mauvaise grace et mal proportionné dans ses membres » elle leur répondit « je n'ai pas baisé l'homme, mais la bouche de laquelle sont issuz tant de mots dorés d'excellents propos, de matières graves et paroles élégantes (¹) ».

Cette anecdote répétée dans toutes les chroniques, reproduite par la poésie et la peinture (²) choisie par

(¹) Jean Bouchet, Annales d'Aquitaine.—Pasquier.—Goujet, biblioth. fr. T. 9. p. 155.—Auguis, Poëtes fr. T. 2, p. 177.

(²) La poésie s'est surtout emparée de ce thême ; il est naturel qu'un tel hommage ayant été rendu à un poëte, tous les autres poëtes en aient été flattés. A l'occasion du soufflet donné à Santeuil par la duchesse de Bourbon pour le punir de ne pas avoir fait de vers à sa louange, une foule de pièces latines furent écrites par le chanoine de St-Victor, par ses amis et ses ennemis; et dans toutes Santeuil fut comparé à Chartier. Au XVIIIe siècle d'autres écrivains prirent aussi pour sujet le *baiser de Marguerite*. Nos contemporains ne l'ont pas non plus dédaigné. Nous sommes heureux de pouvoir citer ici un délicieux sonnet inédit de notre collègue et ami Alph. Le Flaguais :

Poëte dont la bouche obtint un prix si doux,
Heureux Alain Chartier, lauréat que j'envie,
Ah ! combien ton destin dut faire de jaloux ?
Combien pour un tel prix auraient donné leur vie ?

Quand des grands de sa cour une reine suivie
Te donnait un baiser, le donnait devant tous,
Dans un rêve charmant ton âme fut ravie...
Ce souvenir encore est glorieux pour nous.

Noble et chaste faveur, baiser de l'âme à l'âme,
Sublime expression d'une céleste flamme,
Plus pénétrante au cœur qu'une autre volupté !

Alain, tu fus heureux ; mais aussi Marguerite
Possède un nom vivant que ta mémoire abrite,
Et vous êtes unis dans la postérité.

Fontenelle pour sujet du dialogue dans lequel il a le plus mis, peut-être, de son esprit sceptique et railleur, fait seule, à présent, toute la réputation de maître Alain Chartier; sans elle il serait complétement ignoré. Dès la fin du XVI[e] siècle, on semblait avoir perdu jusqu'au souvenir de ses œuvres; et l'édition qu'en donna André Duchesne en 1617, ainsi que les opinions émises par quelques hommes distingués (¹), le remirent si peu en lumière que Boileau ne l'a pas même nommé dans son *Art poétique*, publié à peine cinquante ans après. Le dédaigneux critique a réservé à Villon l'honneur

> *D'avoir su* le premier dans ces siècles grossiers
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Il est vrai qu'il a confondu dans le même oubli injurieux le gracieux et original Charles d'Orléans : c'est laisser notre auteur en assez bonne compagnie. Aujourd'hui, au moment où nos philologues viennent de ressusciter tant d'écrivains moins méritants que lui, qui connaît Alain Chartier ? Qui pourrait en citer une strophe ou un passage ? Nous nous trompons, tous les écoliers savent par cœur un quatrain qu'on lui attribue et qui suffirait avec une ou deux autres pièces

(¹) Moisant de Brieux, recueil de pièces en prose et en vers, Caen, J. Cavelier, 1671, p. 116, 117. — Moisant préférait Alain Chartier à Ronsard; il dit dans sa troisième lettre à mademoiselle de la Luzerne « Antiquaille pour antiquaille, et fadaises pour fadaises; j'aymerais mieux les fadaises plaisantes de maître Alain, » que les doctes fadaises de Ronsard, et je m'accommoderois mieux » de la toque, du pantalon, et du tambour de basque du poëte » Normand, que je ne ferais pas du heaume, de la brigandine, du » gorgeris, et de la bussine du poëte Vandomois. »

pour le rendre ridicule, s'il n'était prouvé qu'il faut reléguer ces quatre vers parmi les morceaux que Clément Marot a signalés comme indignes de lui, comme évidemment supposés.

Quand un cordier cordant veut corder une corde,
Pour sa corde corder trois cordons il accorde;
Mais si l'un des cordons de la corde décorde,
Le cordon décordant fait décorder la corde [1].

[1] Epitre à Estienne Dolet, en date du 31 juillet, 1538.—Duchesne qui a donné le recueil le plus complet des œuvres de Chartier, et qui y a même admis celles qui lui sont faussement attribuées, en a repoussé ce pitoyable jeu de mots. On ne le trouve que dans les éditions du xvie siècle, où on le donne pour un rondeau et sous cette forme :

Quant ung cordier cordant
Veult corder une corde,
En cordant trois cordons
En une corde accorde,
Et se l'ung des cordons
De la corde descorde,
Le cordon descordant
Fait descorder la corde.

C'est au reste un fait digne de remarque que les vieux auteurs français en recherchant l'allitération n'aient fait qu'imiter en cela les vieux auteurs latins. Nous pourrions en citer mille exemples. Sans descendre jusqu'à Plaute, on se souvient de ces vers attribués à Ennius, par Aulu-Gelle :

Nam qui lepide postulat alterum frustrari,
Quem frustratur, frustra eum dicit, frustra esse,
Nam sese frustrari, quem frustra sentit,
Qui frustratur, is frustra est, si non ille est frustra!

« Celui qui en riant cherche à tromper quelqu'un, se trompe en » disant qu'il l'a trompé; car si celui-ci s'aperçoit qu'on le trompe, » il trompe à son tour le trompeur, à moins qu'il ne soit dupe de » la tromperie. »

La littérature grecque n'offre guère d'exemples d'allitération qu'à

D'où vient donc qu'un écrivain aussi vanté pas ses contemporains, d'un talent aussi incontestable à leurs yeux, s'est tout à coup effacé, et, en mourant, a emporté sa renommée tout entière avec lui? Ce problême est difficile à résoudre; nous croyons cependant en entrevoir la solution. Au moyen âge ce n'est pas le génie lyrique qui domine dans les lettres. Dans les vieux romans, c'est la satire, c'est l'esprit naïf qui nous font tant nous complaire, nous autres modernes, à la lecture de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung; dans les livres en prose, c'est une science que nous trouvons pédantesque et guindée, mais qui chez nos aïeux remplaçait la profondeur et le goût. Ils n'auraient pas admis un raisonnement qui ne se fût appuyé de quelque souvenir antique, ou tout au moins de quelque citation. Alain Chartier possédait ce genre de science à un haut degré. Dans ses ouvrages, s'il ne fournit pas d'exemples tirés de l'un ou de l'autre des deux Testaments, il en va chercher chez les Grecs ou les Romains; si les préceptes de la Bible viennent à lui faire défaut, il a recours à Aristote ou à Cicéron. Sous ce rapport il dut plaire à la grande majorité de ses lecteurs. Pour ceux qui étaient doués d'un meilleur sens, — probablement il s'en trouva bien peu, — ils durent lui savoir gré d'apporter dans sa prose plus de délicatesse, plus d'harmonie que ne l'avaient fait ses devanciers, et surtout

l'époque de sa décadence. Les latins et les français imitaient, et les littérateurs d'imitation commencent toujours par s'exercer sur les puérilités.

un langage plus épuré, des sons plus adoucis, des constructions plus régulières ; dans sa poésie plus de régularité aussi, de la facilité, une certaine verve et plusieurs formes nouvelles. On croit, en effet, communément qu'il inventa les vers à rimes redoublées, faussement attribués à Chapelle, et le rondeau à petit refrain de mots ou déclinatif.

Mais ce qui, nous le pensons du moins, aida le plus à la célébrité d'Alain Chartier, ce fut son patriotisme. Il était venu au monde dans des temps désastreux, à l'époque même des luttes de l'Angleterre contre la France. A l'instant où il commença à écrire, notre malheureux pays n'avait plus de gouvernement; le roi Charles VI était fou, le clergé et les grands seigneurs, mus par de criminelles espérances, favorisaient l'invasion de Henri V. La partie saine de la nation, c'est-à-dire le peuple et la bourgeoisie, était seule restée fidèle aux anciennes traditions; elle ne pouvait voir un Anglais trôner dans Paris et y déployer les signes de la souveraine puissance. Chez elle seule, on trouvait encore des hommes qui exposaient leur fortune et leur vie, et qui préféraient les souffrances inouïes d'une lutte inégale à l'humiliation du joug de l'étranger. L'arrogance excessive du vainqueur maintenait d'ailleurs cet état des esprits, et la Normandie, la première province envahie, avait aussi été la première à subir les exactions de ceux qui s'appelaient insolemment les souverains dominateurs du pays. Maître Alain, en sa triple qualité de bourgeois, de Normand et de poëte, supporta plus impatiemment que tout

autre les malheurs de la patrie. Ces malheurs furent la source de ses meilleures inspirations. M. Michelet, dans son admirable livre, a comparé Charles d'Orléans à Béranger ([1]); Alain Chartier mériterait peut-être à plus juste titre, quoique de fort loin assurément, d'être mis en parallèle avec l'auteur des *Messéniennes*. Il n'a pas son mérite, il n'a pas sa pureté; mais il a le même enthousiasme, la même foi dans l'avenir, la même haine des discordes civiles. Comme lui il répète sans cesse :

Nous devons tous nos maux à ces divisions
Que nourrit notre intolérance,
Il est temps d'immoler au bonheur de la France
Cet orgueil ombrageux de nos opinions.
Etouffons le flambeau des guerres intestines ([2])
. . . .
Dieux quelz maux et quelz dommages,
Quelz meschiefz et quelz oultrages,
Quelz pillages
Sont venuz par vos debatz ([3]).

A l'expression près c'est la même idée.

Et il ne se contente pas de manifester sa pensée en vers; il la dit encore en prose : il gourmande la noblesse sur son peu de courage, le clergé sur son ambition, le peuple sur sa défiance; et quand la France s'est relevée, il reprend la plume pour prêcher la paix à tous ou pour leur tracer des règles de conduite.

Commencée avec de semblables éléments, la répu-

([1]) Histoire de France, t. IV, p. 322.
([2]) Première Messénienne.
([3]) Lay de paix.



tation d'Alain Chartier s'accrut en même temps que la fortune de Charles VII. Les Anglais allaient être expulsés, et conséquement elle parvenait à son apogée quand Marguerite Stuart, la belle-fille du roi, vint y mettre le comble en lui donnant le baiser fameux qui fait actuellement son unique titre au souvenir de la postérité.

Maintenant il est facile de retrouver les causes de la décadence de cette réputation. La langue d'Alain Chartier, la langue qu'il avait contribué à former, devint bientôt celle de Marot et d'Amyot, celle de Rabelais et de Montaigne : rudes jouteurs ! les deux derniers principalement, comme lui pleins d'érudition, qui aimèrent comme lui les exemples et les citations, mais qui, de plus que lui, surent s'approprier leurs sujets, être neufs et inventifs, tout en empruntant à l'antiquité. Il faut joindre à cela la découverte de l'imprimerie et la Renaissance. En ravivant l'étude des classiques latins et grecs, elles firent prendre en mépris tous nos vieux écrivains : on confondit dès-lors ceux-ci sous l'outrageante dénomination de Gaulois. Quant à ces sentiments de bon citoyen dont avait fait preuve Alain Chartier, bien que formulés en maximes, ils n'étaient pas de nature à être longtemps appréciés. Que pouvaient signifier ses tirades craintives contre l'orgueil des grands, lorsque Louis XI l'abaissait par tant de moyens violents, les cachots, les cages de fer, l'échafaud? Plus tard quel fut le poids de ses satires sans fiel contre le clergé, auprès des prédications de Luther, de Calvin, de Théodore de Bèze?

Qu'eussent fait son *Lay de paix* et toutes ses belles phrases contre les dissensions intestines, perdues au milieu des guerres de religion, devant les massacres des catholiques par les protestants en 1562, devant l'atroce revanche prise par les catholiques à la Saint-Barthélemy?

Alain Chartier, Charretier ou Carretier, dont on a ainsi latinisé le nom, *Auriga*, comme il se nomme lui-même, ou *quadrigarius*, naquit à Bayeux vers la fin du XIVe siècle, dans une maison qui subsiste encore à l'angle des rues St-André et du Goulet (¹).

La plupart des biographes, se fondant sur une histoire du roi Charles VII, que plusieurs manuscrits presque contemporains lui attribuaient (²) et dont l'auteur annonce à son début qu'il la commença en 1402, à l'âge de seize ans, ont fixé la date de sa naissance à l'année 1386. Mais rien n'est moins prouvé que cette date. Le père Lelong et Duchesne lui-même, qui avait fait figurer cette histoire en tête des œuvres de Chartier, ont reconnu qu'elle était de Gilles Bouvier dit *Berry*, premier hérault d'armes de Charles VII (³). Comment maître Alain arriva-t-il à la cour? on l'ignore. Tout ce qu'on sait c'est qu'il était fils de Jehan Chartier, qu'il fit ses études à l'Université de Paris,

(¹) Une inscription constatant qu'Alain Chartier et ses deux frères sont nés dans cette maison y a été placée en 1842, par les soins de la Société académique de Bayeux et aux frais de l'estimable M. Lair, conseiller de préfecture.

(²) Entr'autres un manuscrit de la bibliothèque du président de Thou, dont Duchesne s'est servi pour son édition.

(³) Bibliothèque française, n° 17270.

fut clerc, notaire et secrétaire des deux rois sous lesquels il vécut, fut chargé par le premier de plusieurs ambassades auprès des souverains du Nord ([1]), ce qui le fait supposer moins jeune qu'on ne l'a cru, et qu'il fut honoré des titres d'archidiacre de Paris ([2]) et de conseiller au parlement.

Ce fut par des poésies légères qu'il commença à se faire connaître; il le dit positivement dans un de ses écrits sérieux ([3]).

Je souloye ma jeunesse acquitter
A joyeuses écritures dicter.

Au nombre de ces joyeuses écritures se trouvaient à n'en pas douter, *le débat du réveille matin, de deux compagnons couchez en ung lict dont lung estait amoureulx et l'autre voulait dormir*, dialogue qui ne se distingue que par la grande quantité de maximes proverbiales qu'il renferme, telles que :

([1]) Le Curial, éd. 1529, f. 63 au recto.

([2]) « Cette qualification d'archidiacre pourrait faire supposer » qu'Alain Chartier était engagé dans les ordres, mais il faut re- » marquer, d'après les auteurs canoniques, que la qualité d'archi- » diacre n'a pas toujours exigé la prêtrise, ni le diaconat : *tant » l'ordre*, disent-ils, *était peu considéré en raison de l'office* ; il » paraît que ce ne fut que par les articles 1 et 31 de l'édit de 1606 » qui exigèrent la prêtrise pour toutes les dignités des églises ca- » thédrales que les archidiacres furent assujétis d'une manière ab- » solue aux ordres majeurs. Peut-être aussi ce titre n'était-il, » dans certains cas, qu'un titre honorifique qui pouvait être con- » féré à des laïques. » (M. Pezet, Rech. hist. sur la naissance d'Al. Chartier. *Mémoires de la Société académique de Bayeux*, t. I, p. 249).

([3]) Ed. 1617, p. 262.

Et moult souvent le dit on bien
Que l'un ami pour l'autre veille
Au gré d'autrui non pas au sien.

Car il languit qui ne repose.

Qui bien a commencé parfasse,
Qui bien a choisi ne se meuve,
Car à la fin, quoiqu'on pourchasse,
Qui dessert le bien il le treuve.

En général Alain Chartier doit-être d'un grand secours pour les parémiographes, soit qu'il ait fait entrer dans ses écrits des adages déjà connus, soit que ses maximes le soient devenues, ce qui serait plus honorable pour lui.

On doit croire aussi du même temps le *débat des deux fortunes d'amour*, qu'on appelle encore *le débat du gras et du maigre*, à cause de la condition physique des deux principaux interlocuteurs dont l'un est gras et bien portant, l'autre maigre, pâle et décharné. Le premier prétend qu'en amour, où il est heureux, la somme des biens dépasse la somme des maux; le second, qui est malheureux, soutient l'opinion contraire. L'auteur et plusieurs dames, mêlés à la discussion comme témoins, la terminent en la renvoyant à la décision arbitrale du

. . . . bon comte de Foix,
Sage et entier,
Très noble Jean de Phébus héritier,
. . . .
Qui en haulx faictz se sciét bien deliter
Et par honneur loyauté acquitter
Et à Phébus des vertus héritier,

Qui tant fut preux
Et tant hay chetifs faitz et honteux
Et tant ama delictz delicteux
Très-dur aux fiers et aux faibles piteux.

Jean ne fut pas, comme paraît l'indiquer Alain, l'héritier immédiat de Gaston; il ne prît la couronne comtale que vingt-un ans après la mort de celui-ci, et mourut en 1436.

Le rhythme du *débat des deux fortunes d'amour* est d'une grâce infinie; c'est celui qui a été si souvent et si heureusement employé depuis par Clement Marot et auquel la prosodie de l'école moderne par Wilhem Ténint, donne le nom de *Terza-rima-ternaire*. On pourrait tirer de ce livre d'assez nombreuses citations. Nous prendrons au hasard le portrait suivant de l'homme amoureux :

Se une dame monstre à ung qui luy plaise,
Il est ce jour et plus riche et plus ayse
Que s'il gaignoit tout l'or d'Affrique ou d'Aise
Le cueur luy volle,
Et de ioye pend maintien et parolle,
Et s'aucun scet son secret, il l'acolle.
En ce plaisir se meurdrist et s'affolle
Plus que deuant,
Et se remet en penser plus auant.
Voue et iure d'estre loyal seruant
A tousiours mais tant qu'il sera viuant.
Mais peu luy dure,
Il oit apres quelque response dure,
Et veoit aucun qui quiert son aduenture,
Ou l'en luy dit quelque parolle obscure
Dont il se doubte :
Si pert à coup celle grant ioye toute,
Se deult et plaint plus que s'il eust la goutte.

Il va, il vient, il se couche, il s'accoute,
Il fuyt les gens :
Il vient à l'huys, et puis rentre dedans.
Il dit qu'il a mal de teste ou de dens,
Au lict se met, puis enuers, puis à dens.
Si se tempeste,
Et de veiller rompt son corps et sa teste,
Ne n'a plaisir de joye ne de feste,
Et tout seul fait sa plainte et sa requeste,
Pensif et morne.
S'il est couché d'ung lez, de l'autre torne,
Puis se lieue, puis coucher s'en retorne.

Si le *parlement d'amour* qu'on conteste à Alain Chartier était de lui, il devrait être encore un de ses premiers essais, puisque l'auteur y dit en commençant :

. . . . oncques n'apprins le mestier
De rimer en aucune affaire.

Ce serait alors la seule pièce où maître Alain aurait suivi le goût de son temps pour certains personnages allégoriques. *L'Amour* tient les grands jours entouré de douze conseillers dont le président est *Franc-Vouloir*. *Espoir* et *Désir* sont procureur et avocat des cas. *Souvenir* est greffier. La *dame Sans-Mercy* est citée devant le tribunal ainsi constituée par l'huissier *Doulx-Pensier*. Deux complices viennent s'asseoir à côté de la principale accusée : ce sont les éternels *Faux-Semblant* et *Bel-Accueil* du *roman de la Rose* et de Charles d'Orléans.

Cette profusion de personnages allégoriques, de ceux de ce genre, bien entendu, n'est pas dans les habitudes d'Alain Chartier. De plus, il est question dans

le *Parlement d'amour de la belle dame Sans-Mercy* qui doit être un poëme émané d'une époque assez avancée de sa vie.

Il y fait effectivement allusion à la mort d'une femme aimée ; et nous ne pourrions classer ce morceau parmi ses *joyeuses écritures* qu'en admettant, ainsi que l'a fait M. Nisard, au livre premier de son *Histoire de la littérature française*, l'opinion controversable que tous les poëtes du XVe siècle avaient une espèce *d'Iris en l'air*, comme eût dit Boileau, qu'ils faisaient morte par métaphore, tout exprès pour avoir à verser des larmes sur une tombe de convention. Au reste, *la dame Sans-Mercy*, bien qu'elle ait eu un grand retentissement lorsqu'elle parut, et qu'elle ait donné lieu à une espèce de polémique vraie ou supposée, entre le poëte, les dames de la cour et « les attendans de leur très-douce grace ». Polémique consignée dans tous les manuscrits et toutes les éditions, ne mériterait guère qu'on y fît attention, si elle ne paraissait pas être comme le point de départ des *complaintes* dans lesquelles le génie de maître Alain s'est essentiellement exercé. Sa plume a reproduit ces sortes d'élégies sous toutes les formes.

La *dame Sans-Mercy* n'est encore qu'un dialogue entre un amant et sa maîtresse qui lui refuse ses faveurs ; et cependant notre auteur l'a commencé ainsi :

Naguères chevauchant pensoye
Comme homme triste et douloureux,
Au dueil où il faut que je soye,
Le plus dolent des amoureux,

Puisque par son dart rigoreux
La mort m'a tollu ma maistresse,
Et m'a laissé seul langoureux
En la conduite de tristesse.

Si, disoie, il faut que je cesse
De dicter et de rimoyer,
Et que j'abandonne et délaisse
Le rire pour le larmoyer;
Là me faut le temps employer,
Car plus n'ay sentiment ne aise
Soit d'escrire, soit d'envoyer
Chose qu'à moy n'a aultruy plaise.

Qui vouldroit mon vouloir contraindre
A joyeuses choses écrire,
Ma plume n'y saurait attaindre,
Non feroit ma langue à le dire;
Je n'ay bouche qui puisse rire,
Que les yeulx ne la démentissent,
Car le cœur s'en vouldroit desdire
Par les larmes qui des yeulx issent.

Je laisse aux amoureux malades,
Qui ont espoir d'allégement,
Faire chansons, dits et ballades,
Chascun en son entendement;
Car ma dame en son testament
Prise à la mort; Dieux en ait l'âme!
Et emporta mon sentiment
Qui gist o elle soubs la lame.

Désormais est temps de moy taire,
Car de dire suis-je lassé;
Je veuil laisser aux aultres faire
Leur temps, car le mien est passé.

. . . . .

Il règne un sentiment moins vrai dans les *complaintes* proprement dites *sur la mort de sa dame;* le

ton y est presque toujours guindé : l'amant *en appelle du jugement de la mort*, *la mort est déloyale*; *son procédé n'est pas beau*, etc. Quant on a tant d'esprit on n'est pas bien triste.

Ne pensez pas non plus qu'Alain se croie inconsolable; il termine par ce souhait formant envoi une ballade *sur le même propos*, c'est-à-dire sur la mort de sa dame :

Le dieu d'amours par son plaisir m'otroye
Dame trouver par qui soye remis
En bon espoir de recouvrer ma joye
En tout honneur, et en faits et en dicts.

Il paraît même à la fin avoir tout à fait oublié ses chagrins, dans un joli rondeau qui rappelle les plus délicieuses ballades de Charles d'Orléans sur la vieillesse :

La mercy Dieu, je vis tousjours,
Quelque desplaisir que je porte;
Bon vouloir ma douleur supporte,
Mais j'ay passé tous mes bons jours.
Sans avoir aide ne secours,
Doulcement mon temps je deporte,
La mercy Dieu.

Je n'ai plus que faire d'Amours;
Desormais ne m'en plaist la sorte,
Aux aultres du tout m'en rapporte,
Car quant à moy, j'ay fait mon cours
La mercy Dieu.

Nous pourrions continuer à citer plusieurs autres *debats*, *ballades* et *rondeaux*; mais il est temps d'arriver aux œuvres capitales de l'écrivain dont nous

nous occupons ; et nous nous abstiendrons même de parler d'un catéchisme galant en prose, connu sous le nom de *demandes* et *responces d'amour*... C'est bien là une *joyeuse écriture* s'il en fut jamais !

La déplorable bataille d'Azincourt, qui, en octobre 1415, mit la France à deux doigts de sa perte, vint faire vibrer chez Alain Chartier une nouvelle corde. Inspirés par les malheurs du pays ses chants prirent plus d'élévation. Il n'est pas jusqu'à la partie légère, par laquelle il a cru nécessaire de faire son exposition du *livre des quatre dames*, qui ne s'en ressente. Ce livre est un véritable poëme conçu avec esprit, conduit avec art, écrit avec passion ; l'idylle qui le commence est fraîche et naïve, excellente en un mot.

Pour oublier mérencolye
Et pour faire chère plus lie,
Ung doulx matin aux champs issy.
Au premier jour qu'amour rallie,
Le cœur, en la saison jolie,
Fait cesser ennuy et soucy
Si allay tout seulet ainsy
Que j'ay de coutume et aussy
Marchay l'erbe poignant menue
Qui mist mon cœur hors de soucy,
Lequel avait été transy
Longtemps par liesse perdue.

Tout autour oiseaux voletoient
Et si très doulcement chantaient
Qu'il n'est cœur qui n'en fut joyeux ;
Et en chantant en l'air montoient
A l'estrivée, à qui mieulx mieulx ;
Le temps n'estoit mie nueux ;
De bleu estoient vestus les cieulx,

Et le beau soleil cler luisoit;
Violettes croissoient par lieux,
Et tout faisoit ses devoirs tieux
Comme nature le duisoit.

En buissons oiseaux s'assembloient
L'un chantoit, les autres doubloient
. . . .

En un chemin retentissant
De doux accords, allay pensant
A ma malheurée fortune,
En moi-mêmes m'esbahissant
Comme amour qui est si puissant,
Est large de joie, fors d'une,
Que je ne puis par voie aucune
Recouvrer, combien que nésune
Autre grâce à Amours ne veuil.
. . . .

Les arbres regarday fleurir,
Et lièvres et connils courir;
Du printemps tout s'esjouissoit
Là sembloit amours seignorer.
. . . .

Là venaient petits oisillons,
Après que de maints grésillons
Des mouschettes et papillons
Ils y avaient pris leur posture.
. . . .

Tout au plus près sur le pendant
De la montaingne, en descendant,
Fut assis ung joyeux bocage,
Qui au ruissel s'allait rendant;
Et vertes courtines tendant
De ses branches sur le rivage
. . . .

Ainsi un pou m'esjouissoye
Quand à celle douleur pensoye,
Et hors de la tristour issoye,

Que je porte célèement;
Et puis à moy mesme tansoye,
Et de chanter je m'efforçoie,
Mais ce bien dont je jouissoie,
Il ne duroit pas longuement
Ains rentroie soudainement
Au penser où premièrement
J'estoye, dont si durement
Suis et de long-temps assailly;
Ce bien accroissoit mon tourment,
En voyant l'esjouissement
Dont il m'estoit tout autrement,
Car espoir m'estoit défailly.

Si disoye à Amours : Amours,
Pourquoi me fais-tu vivre en plours,
Et passer tristement mes jours?
Et tu donnes partout plaisance :
Tiens suis, à durer à toujours,
Et je trouve toute rigours,
Plus de durtez, moins de secours,
Que ceux qui aiment décevance.
. . . .

Ainsy mon cueur se guermentoit
De la grant douleur qu'il portoit
En ce plaisant lieu solitaire,
Où ung doulx ventelet ventait,
Si séri qu'on ne le sentoit,
Fors que violette mieux enflaire;
Là fut le gracieux repaire
De ce que nature a peu faire,
De bel et joyeux en esté;
Là n'avait eu rien à reffaire
De tout ce qui me pourroit plaire
Mais que ma dame y eust esté.

Le poëte fait alors la rencontre de quatre dames attachées de cœur à quatre guerriers et qui les ont perdus par suite de la journée d'Azincourt. Chacune

d'elles prétend être la plus malheureuse; elles se disputent le prix de la douleur.

La première a eu son amant tué glorieusement sur le champ de bataille; elle apostrophe la mort qui le lui a enlevé; elle maudit jusqu'à son courage :

Ha ! pourquoy fut-il si avant ?
Ne pourquoy alla-t-il devant
En ses ennemis recevant ?
    Tant de vaillance
Il fist et de hache et de lance,
Que chacun doubtoit sa puissance,
Dont il fit grand honneur en France
    Et se fortune
Eust voulu que par voye aucune
Fust prisonnier, je fusse l'une
Des plus aizes. . . . . .

Elle maudit bien plus encore les lâches qui n'ont pas osé combattre comme lui, et l'ont laissé seul au milieu des ennemis :

    Ha peu loyaulx
Fuitifs, lasches et desloyaulx,
Qui n'aimez qu'estals et joyaulx,
Vous laissastes tous les royaulx,
    Et leur tournastes
Le dos et vous en retournastes
. . . .
Tels gens deussent estre porchez,
    Ou faisans viles
Euvres par citez et par villes,
Quant aux armes sont inutilles,
Et veulent avoir cents et milles
    Pour leur bobant;
Et vont les pauvres gens robant
Décevant le monde et lobant !

Ils ne sont bons qu'à seoir au banc
Soubz cheminée.
Quant leurs bouches sont avinées,
Et ils ont les bonnes vinées,
Lors content de leurs destinées,
Les coquars fous ;
Alors se ventent de grans coups
Et font grans dépens et grans coutz ;
Et, quoiqu'il soit prins ou rescous,
Nul d'eux n'y pense.
Pretz ils seraient à la despence,
Mais tardis sont à la deffence !
. . . .
Leur fuyte est causé, à leur grand blâme,
De ma perte et de leur diffâme !
L'eussè-je fait moy qui suy femme?
. . . .

Il y a de la sublimité dans ce dernier cri de la passion, et la diffusion fatigante parfois des autres poésies d'Alain, ajoute encore ici à l'énergie du discours. Il est naturel que la douleur revienne sans cesse sur le même objet, le présente sous toutes ses faces (1).

L'amant de la seconde dame a été fait prisonnier avant l'âge de vingt ans ; il a été pris

. . . . . en soy deffendant,
Des adversaires
Qui sont à ses princes contraires.

Il souffre sur la terre étrangère ; et au lieu de le plaindre on le calomnie, on l'accuse de faiblesse. Celle qui l'aime est obligée de se cacher pour pleurer. De nuit, s'écrie-t-elle,

De nuict mes yeulx n'ont reposé :
Car de jour monstrer n'ai osé

(1) Viollet le Duc, Bibliothèque poét., p. 69 et suiv.

Cueur triste en corps mal disposé,
Foible et tremblant.
J'ay fait mes regrets en emblant,
Et pour estre aux gens ressemblant
De cueur courcée joyeux semblant,
Et se je danse,
Ce ne fait pas faire habondance
De joye ne oultrecuidance;
Mais n'y a en toute la danse
J'en suis certaine,
Pensée de douleur plus pleine
Ce me fust plaisir : or m'est paine
N'il n'est harpe, orgue, ne doulçaine,
Lus, n'eschiquier,
N'instrument qu'on sçeust appliquer,
Que désormais ouyr requier,
Puisque je n'ay ce que ja quier !
. . . .
Hélas ! amour, pourqu'oy m'aportes
En foible cueur mil douleurs fortes,
Dont cent en devroient être mortes?
Neantmoins je vis
Trop pis que morte, à mon advis.
. . . .

Toute cette douleur de jeune fille n'est-elle pas pleine de vérité, et il n'y a-t-il pas une naïveté charmante dans cette prière qu'elle fait aux dames d'Angleterre ?

Voulsisse aux dames d'Angleterre,
Que pour loz de pitié acquerre,
Pour moy de luy veulent en guerre,
Et demander,
Et son estat recommander !
Car aucune peult commander
A tel qui le peult amender.

La troisième dame « se complaint de son amy qui

» estoit allé en la bataille duquel elle ne peut ouyr
» nouvelles et ne sçet s'il est mort ou prins.»

Lors dist la tierce, or m'entendez,
Pour les plus tristes vous rendez
Et vos partis bien deffendez,
Je ne me plain
De ce, je ne l'ay en desdain,
Chascun blessé plaint son méhain
Et connoist son fait et son soin.
Mais d'autruy faicts
Ne scet nul le poids ne le faix,
Ne n'a jugemens si parfaicts
Comme celluy qui les a faicts;
Trop bien povez
Parler, ou plaindre, ou louez
Du mal que pour vostre advouez;
Mais à aultruy ne vous jouez.
Vous recevez
Vos maulx, les miens n'appercevez
Dont comparer ne les devez,
Et en ce faisant me grevez,
Mais puis que sommes
A comparer les dures sommes
Dont nous perdons repos et sommes
Pour quatre amans et pour quatre hommes.
Je ne reffuse,
Point et n'est droit que je m'excuse
De dire la douleur qui use
Mon cueur que vain espoir abuse.
. . . .
J'ose bien dire, en maintenant
Ma part, et raison soustenant,
Que le mal qui me va tenant
Et qui n'est qu'un
Et aux vostres deux seul commun,
Pire qu'eux deux, ne que chascun,
J'ai les vostre deux, non pas un.
. . . .

L'incertitude la tue :

Je ne scay quel nom je m'appelle
Ou d'amours veuve
Ou prisonnière ; et si ne treuve,
De ce que j'aim tesmoing ne preuve ;
Où vive ou non, c'est douleur neuve,
Tant me doubtoie,
Quant la bataille redoubtoie !
Or suis moins sure que n'estoye
Et moins certaine.
Se j'ay l'espérance, elle est vaine,
Et ne puis perdre espoir ne peine.

Tout ce discours est plus raisonné peut-être que les précédents, et pourtant la tristesse y est aussi grande; la plainte y coule sans effort, sans affectation.

L'amant de la quatrième dame n'est ni mort, ni prisonnier ; elle n'ignore malheureusement pas ce qu'il est devenu. Le misérable a pris la fuite ; elle a honte de lui :

Or a fuy
Laschement et s'est enfuy,
Dont il a honneur deffuy ;
Et, dit-on, pour quoy y fu y.
Et ses semblables,
Quant leurs laschetez dommageables
Et leurs fuytes deshonnorables
Ont fait mourir tant de notables
Jusqu'à milliers,
Et fait perdre les chevaliers
Qui de France estoient les piliers !

Ses compagnes elles-mêmes l'ont maudit tour à tour; n'est-elle pas la plus malheureuse; elle le demande à chacune; elle le demande surtout au poëte.

Celui-ci se récuse et renvoie les quatre belles affligées à sa propre maîtresse pour décider d'une question aussi ardue :

> Aux dames dame en son endroit
> Trop mieux jugement en rendroit
> Certes qu'un homme.

Le *Livre des quatre dames* n'a pas moins de deux mille vers. On y trouve de l'énergie, de la couleur, de la poésie pour tout dire. La preuve la plus convaincante, c'est qu'il a servi de modèle à trois grands maîtres : à Marguerite de Navarre dans le poëme de *la Coche*, où elle rend pleine justice à maître Alain :

> Pensai en moi que c'étoit un sujet
> Digne d'avoir un Alain Charretier.

A la fausse Clotilde de Surville, dans les *Trois plaids d'or*; et à Voltaire dans le conte des *Trois manières*. Mais il a en outre un mérite auquel nous n'attachons pas une moindre importance. Il nous fait connaître sous un nouvel aspect un côté des mœurs du xv[e] siècle. Le poëte n'a été que l'écho fidèle des lamentations des femmes, de ces femmes restées françaises lorsque les hommes ne savaient plus à qu'elle nation ils appartenaient (1). Après avoir lu Alain Chartier on comprend mieux aussi l'ascendant, l'influence d'Agnès Sorel sur Charles VII, et l'on ne peut plus mettre en doute l'anecdote qui fit du mol et efféminé roi de Bourges, le noble et vaillant roi de France.

Le traité de l'*Espérance ou consolation des trois vertus* suivit de près le *Livre des quatre dames*; il

(1) Michelet, Hist. de France, t. V.

date évidemment de la fin du règne de Charles VI ou du commencement de celui de Charles VII : de nombreuses allusions à l'inertie du monarque en font foi. Ce traité en prose mêlée de vers est une imitation de la *Consolation philosophique* de Boëce, avec cette différence que les personnages y sont plus multipliés que dans le modèle. Comme dans celui-ci *l'Acteur* — tel est le nom que l'écrivain se donne à lui-même — *l'Acteur*, disons-nous, s'est endormi, accablé sous les réflexions tristes qui l'assiégent. Bientôt lui apparaissent trois hideuses femmes *Deffiance*, *Indignation* et *Désespérance*. *Deffiance* lui parle des abus qui règnent dans les cours et l'engage à trahir son prince ; *Indignation* lui fait envisager l'affliction du pauvre peuple français, et cherche à lui persuader que Dieu l'a abandonné à toujours ; *Désespérance* l'engage, en lui citant les exemples de Didon, d'Annibal, de Caton, à prévenir la captivité qui le menace, par un suicide prompt et glorieux. Il va céder à leurs suggestions lorsque surviennent les vertus théologales : elles le réconfortent. La *Foi* l'invite à vaincre ses passions, à avoir confiance en un Dieu plus miséricordieux, plus juste que sévère, et qui n'envoie aux hommes les tribulations que pour punir leurs fautes et refréner leurs péchés. L'*Espérance* prend ensuite la parole pour confirmer ce que vient de dire sa sœur, lui prouve par les exemples du passé qu'il ne faut jamais perdre courage dans l'infortune, et lui « donne à congnoistre qu'il est nécessaire mettre la main à l'œuvre qui veut avoir profit. »

La *Consolation des trois vertus* est écrite avec une liberté de pensée, à laquelle on ne s'attend pas dans un homme de cour. Les chapitres « sur la prééminence de l'ung sur l'autre », contre l'ambition du clergé, contre le célibat des prêtres, ont parfois une concision et une netteté que ne renieraient ni Calvin, ni La Boétie. Ce dernier surtout n'aurait pas mis d'autres paroles que ne l'a fait Alain Chartier, dans la bouche d'*Indignation* dès son entrée en scène.

« Maleureux, et mal né, vile et reboutée personne, » desnué de biens, et délaissié d'amis, bersault de » toutes parts des adverdités de fortune. Quel conseil » penses-tu prendre à conduire désormais ton estat » et ta vie? Ou quelle follie te meu d'approuchier de- » sormais court ne palais royal, ne de plus servir à » office publicque? Quant sans exaulcement, et sans » prouffit tu y as perdu le temps de ta plus vertueuse » jeunesse, et ton labour en vain degasté? et main- » tenant la chose est à ce venue, qu'il n'y a plus » pour toy d'attente, fors povreté et péril. Se tu n'as » peu en temps d'abondance toy garnir et pourveoir » contre les necessitez humaines; comment le feras- » tu en temps maigre, souffreteux, et contrainct de » indigence? Se la cour a mescogneu tes services, et » les fngrats oublié tes bienfais; que penses-tu de- » sormais prouffiter à la chose publique ne à toy » mesmes? Quant bienfait et malléfice sont tous en » un compte, si non en tant que par long usaige ma- » lice a plus de hardement, et d'entrée? Mescognois- » tu court, et si l'as tant essayée, au moins ce fruit

» en deusses-tu avoir rapporté que pour la congnois-
» tre tu la sceusse fouir et eschever. Ne scèt tu que
» dissimulation a de si longtemps occupé les portes
» et les entrées des cours des princes, que vérité, qui
» a tant hurté à l'huis et se fait ouir dehors par pu-
» blicques euvres, ne peut avoir dedans entrée ?... »

Arrêtons-nous, pour ne pas céder à la tentation de copier tout le discours.

La même énergie règne dans le *Quadrilogue invectif,* libelle qui, selon nous, parut vers 1427, et dont le premier chapitre a été qualifié admirable par le savant M. Paulin Paris. Voici le commencement de ce premier chapitre :

« Environ l'aube du jour, lors que la première
» clarté du soleil et nature, contente du repos de la
» nuit, nous rappellent aux mondains labeurs : n'a-
» gaires me trouvay souldainement esveillé. Et ainsi
» que à l'entendement apres repos se presente ce que
» l'en a plus à cueur me vint en ymagination la dou-
» loureuse fortune et le piteux estat de la haulte sei-
» gneurie et glorieuse maison de France, qui entre
» destruction et ressource chancelle doloreusement
» soubz la main de Dieu, ainsi que la divine puis-
» sance l'a souffert. Et comme je recueillisse en ma
» souvenance la puissance et diligence des œuvres des
» ennemis, la desloyaulté de plusieurs subjets, et la
» perte des princes et chevallerie, dont Dieu par ma-
» leureuse bataille a laissié ce royaulme desgarni, qui
» me fait durement ressongnier l'issue de ceste infor-
» tune : je contrepensoye et accomparoye à l'encon-

» tre la grandeur et distance des parties de cedit ro-
» yaulme de France, dont les ennemys ne suffi-
» roient garder le quart, le merveilleux nombre des
» nobles et gens deffensables, qui trouver se pour-
» roient, les haultes richesses qui encores y habon-
» dent en plusieurs lieux, les subtils engins, prudence
» et industrie de gens de divers estats qui y ont nais-
» sance et vie. Après lesquelz partis ainsi débatus à
» par moy, sembloit que par faulte de donner et de
» recevoir, ordre, discipline, et reigle à mettre en
» euvre le povoir que Dieu nous a laissié, est cause de
» la longue durée de notre persécution. Çi est à doub-
» ter que la verge de punition divine soit sur nous
» pour nos péchiez et que l'oscurté de nos vices et
» meurs corrumpues aveugle en nous le jugement de
» raison; et nos partiaulx desirs refroidissent l'affec-
» tion publique. Ainsi demeurons-nous en la descon-
» gnoissance de nostre infortune advenir, et à noz en-
» nemis, par pusillanimité et failly courage, donnons
» sur nous victoire, plus que leur prouesse ne leur
» en acquiert.

» Tandis que en ce debat entre Espoir et Deses-
» perance mon entendement travailloit, ung legier
» somme me raprint, comme apres la pesanteur du
» premier repos il advient souvent vers le matin. Or
» me fut advis en sommeillant, que je veisse en ung
» pays en friche une dame dont le hault port et sei-
» gnori maintieng signifioit sa tres-excellente extrac-
» tion. Mais tant fut dolente et esplourée, que bien
» sembloit dame deschue de plus hault honneur que

» pour lors son estat ne demonstroit. Et bien apparois-
» soit à son semblant, que forment fust espoventée et
» doubteuse de plus grant douleur et maleurté advenir.
» Et en signe de ce, ses blons cheveux, qui à fin or
» estrivoient de couleur, veissiez respandus et deget-
» tez sans aournement au travers de ses espaules :
» et une couronne sur son chief portoit, qui par di-
» vers hurs si fort estoit esbranlée, que jà panchoit
» de costé enclinée moult durement.»

Cette dame est la France. Le portrait qu'il en fait ensuite est réellement fort beau ; au reste une miniature du manuscrit n° 6796 de la Bibliothèque nationale indique assez le sujet du quadrilogue. Devant un château aux fenêtres duquel sont appendues les bannières du roi et des princes du sang, *Noblesse*, *Clergie* et *Chevalerie* disputent devant la *France*, qui soutient de son bras droit l'un des murs du château qui semble tomber en ruines. A côté de *France* sont les figures du peuple terrassé, de *Chevalerie* indolemment appuyée sur sa hache ; enfin de *Clergie* qui semble ne vouloir rien empêcher ni réprimer (¹).

On conçoit aisément que France terminera la querelle en invitant ses enfants à oublier leurs torts pour ne se souvenir que de leurs devoirs et à s'unir contre l'ennemi commun, à l'exemple des *petites mouches à miel*.

Un dialogue d'un latin très-pur, *Super deploratione gallicæ calamitatis*, est rempli d'invectives san-

(¹) Pauliu Paris, *Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, tome I, p. 232.

glantes contre les anglais, et contient les mêmes sentiments d'exaltation patriotique que ceux qui sont exprimés dans les divers ouvrages dont nous venons de donner l'analyse. « Plût au ciel, y répète Alain sous toutes les formes, que je mourusse non avec l'état, mais pour lui ! Que tous les maux retombent sur ma famille et sur moi, mais que Dieu sauve la France. »

Alain Chartier employa les années qui suivirent le martyre de Jeanne d'Arc, a écrire une *Généalogie des rois de France depuis Saint-Louis jusques à Charles VII*, en réponse aux fausses interprétations données par les Etats-généraux au traité de Calais, et quelques livres de morale, dans lesquels il prêche comme toujours la paix et l'union. De ce nombre sont trois épîtres *De detestatione belli Gallici et suasione pacis*; le *Lai de paix*; le *Curial* (le Courtisan) par lequel il engage son frère à ne pas venir à la cour [1]; le *Régime de fortune* et le *Bréviaire des nobles*, recueils de ballades qui eurent un grand succès, même après leur apparition. Le premier, le *Régime de fortune*, a été souvent réimprimé, et toutes les collections de vieux poëtes en ont d'ailleurs reproduit la sixième ballade :

O folz des folz, et les folz mortels hommes,
Qui vous fiez tant es biens de fortune
En celle terre és païs où nous sommes,
Y avez vous de chose propre aucune ?
Vous n'y avez chose vostre n'es une,
Fors les beaulx dons de grace et de nature

(1) Le *Curial* a été traduit en anglais par le célèbre William Caxton, qui apporta l'imprimerie en Angleterre, vers l'année 1471.

Se fortune doncq par cas d'aventure
Vous tolst les biens que vostre vous tenez
Tort ne vous fait, ainçois vous fait droicture,
Car vous n'aviez riens quant vous fustes nez.

Ne laissez plus le dormir à grans sommes
En vostre lict par nuict obscure et brune,
Pour acquester richesses à grans sommes
Ne convoitez chose dessoubz la lune,
Ne de Paris jusques à Pampelune,
Fors ce qui fault sans plus à creature,
Pour recouvrer sa simple nourreture
Souffise vous d'estre bien renommez
Et d'emporter bon loz en sepulture;
Car vous n'aviez riens quant vous fustes nez.

Les joyeulx fruitz des arbres et les pommes
Au temps que fut toute chose commune,
Le beau miel, les glandes et les gommes,
Souffisoient bien à chascun et chascune,
Et pour ce fut sans noise et sans rancune.
Soyez contens des chaulx et des froidures,
Et me prenez fortune doulce et seure,
Pour vos pertes griefve dueil en menez,
Fors à raison, à point, et à mesure.
Car vous n'aviez riens quant vous fustes nez.

Se fortune vous fait aucune injure,
C'est de son droit, ja ne l'en reprenez,
Et perdissiez jusques à la vesture,
Car vous n'aviez riens quant vous fustes nez.

Quant au *Bréviaire*, il devint une espèce de manuel pour les jeunes gentilshommes. L'auteur du *Champion des dames*, Martin Franc, en recommande la lecture; lisez, dit-il :

Lisez souvent au breviaire
Du doux poëte Alain Chartier.

Et Jean Le Masle, qui cent ans plus tard publiait un commentaire sur ce poëme, atteste que de son temps encore on forçait les pages à l'apprendre par cœur et à en réciter chaque jour quelques morceaux [1]. Suivant Alain, les qualités qui doivent distinguer la noblesse sont Foi, Honneur, Droiture, Prouesse, Amour, Courtoisie, Diligence, Netteté, Largesse, Sobriété, Persévérance. Une ballade est consacrée à chacune de ces vertus. Les refrains de ces pièces auraient pu au besoin être adoptés comme devises par les chevaliers, tel est celui de la ballade de Prouesse :

Honneste mort plus que vivre en vergogne.

Celui de la ballade d'Amour :

Qui n'a amours et amis il n'a rien.

Nous choisissons parmi ces ballades celle qui est consacrée à l'honneur :

Haut trésor est l'onneur de noblesse,
Son espargne, sa première richesse,
Et ce qu'un cueur noble doit desirer,
Son seur conduit, sa guide, son adresse,
Son reconfort, son plaisir, sa liesse,
Et le miroour là où il se doit mirer.
Rien ne pourroit ung bon cueur empirer
S'il aime honneur, jamais il n'aura honte,
Car c'est le bien qui les aultres surmonte.

Qui n'a honneur, tost dechiet sa haultesse,
Son loz perist, renommée ne laisse,
Et mespris fait son pouvoir deffiner.
Où honneur fault, perd son nom gentillesse.

[1] De La Rue, Essais sur les Trouvères, t. 3, p. 243.

Car vergoigne, vilennie, et rudesse,
Font cueur gentil fremir et souspirer.
On ne peut plus ung bon cueur agreer,
Que faindre honneur, qui l'homme a vertu dompte :
Car c'est le bien qui les aultres surmonte.

Où honneur est, tort et injure cesse
C'est le chemin pour venir à prouesse,
Qui fait les bons à hault estat tirer,
Et met en eulx attrempée liesse,
Courtois parler et loyale promesse,
Sans varier, chanceler, ne virer.
Trop mieulx vauldroit soy souffrir martirer,
Qu'avarice sur l'honneur d'omme monte :
Car c'est le bien qui les aultres surmonte.

Qui garde honneur on le doit honnorer,
Nobles hommes tenez en plus grant compte,
Que de thresor que puissez procurer :
Car c'est le bien qui les aultres surmonte.

Cependant la verve patriotique de Chartier était en apparence endormie. Elle se réveilla à la nouvelle de la violation de la trève de Tours et du sac de Fougères. Le pillage des églises, le massacre des bourgeois, le viol des femmes commis en pleine paix par les soldats du roi d'Angleterre exaltèrent une dernière fois l'imagination du poëte. Sous le titre de *Ballade de Fougères*, il composa une sorte de vaudeville en vingt et un couplets. Chacun de ces couplets se termine par un proverbe menaçant, par lequel il annonce aux ennemis de la France leur perte et leur expulsion prochaine.

Qui trop embrasse mal étraint.
Tant gratte chievre que mal gist.

Il n'est chance qui ne retourne.
Tel cuide vivre qui se meurt.
Grand orgueil est tantôt mué.
A la parfin vainct vérité.
La fin de guerre est à doubter.

leur répète-t'-il.

Ces prédictions, en effet, devaient incessamment s'accomplir, mais il ne fut pas donné à l'écrivain patriote de jouir du succès des armes de son roi. Il avait pleuré sur le désastre d'Azincourt, il ne put chanter la victoire de Formigny. Il mourut en 1449, un an au plus avant cette bataille, qui réintégra la Normandie dans l'unité française.

Le lieu et l'époque de la mort d'Alain étaient restés inconnus jusqu'au XVIII[e] siècle, lorsqu'un antiquaire, nommé de Saint-Quentin de Remerville, découvrit son tombeau dans l'église de Saint-Antoine d'Avignon. L'inscription qui avait disparu sous le badigeon dès 1762, lorsque d'Expilly donna son premier volume du *Dictionnaire géographique de la France*, a été recueillie par ce géographe (1) :

(1) M. de Puibusque, dans un article récemment publié par le *Plutarque français*, semble ignorer l'existence de cette inscription, ce qui lui a fait commettre plusieurs erreurs graves. Il a gratuitement supposé qu'Alain avait vécu sous Louis XI ; il avance encore que les poésies amoureuses de cet écrivain n'ont été composées qu'après les dernières conquêtes de Charles VII, c'est-à-dire quand le poëte aurait eu plus de soixante et dix ans. M. de Puibesque commet une autre erreur en faisant assister à l'entrée de Charles VII dans Paris, le 4 novembre 1437, Jeanne d'Arc, dont, au su de tout le monde, le supplice eut lieu le 31 mai 1431.

HIC JACET,
Virtutibus insignis,
Scientiâ et eloquentia clarus,
Alanus CHARTIER.
Ex Bajocis in Normaniâ natus,
Parisiensis archi-diaconus et consiliarius,
Regio jussu
Ad imperatorem multosque reges,
Ambasciator sæpius transmissus,
Qui libros varios stylo elegantissimo
Composuit,
Et tandem obdormivit in domino
In hac Avenoniensi civitate,
Anno Domini M. CCCC. XLIX.

Du vivant même de maître Alain et après sa mort on lui attribua une foule d'ouvrages : *l'Hôpital d'amour*, la *Plainte de Saint-Valentin*, la *Pastourelle de Granson*, la *Contre-Dame Sans-Merci*, le *Psautier des vilains*, le *Débat du cœur et de l'œil*, la *Destruction de Troye*, le *Miroir de mort*, etc..... Nous n'avons à nous occuper d'aucun d'eux. Il serait encore inutile de chercher à prouver que la traduction des *Nuits attiques*, d'Aulu-Gelle, la *Fleur de Belle Rhétorique*, et les traités sur le *Feu d'Enfer* et sur les *Ailes des Chérubins*, sur lesquels la pseudo-Clotilde de Surville déverse le fiel de ses épigrammes, ne sont jamais sortis de sa plume. Ces écrits ou plutôt ces titres, sont tout aussi apocryphes que les vers qui les attaquent [1].

[1] A propos de ces épigrammes de la prétendue Clotilde de Surville, l'éditeur du *Jardin Salutaire* de *Jean Joret*, a cru devoir dans sa préface leur donner les qualifications de plates et ridicules boutades. « Nous sommes bien aise, continue-t-il, de trouver ici

Alain Chartier laissa un fils nommé Simon. Ce fils fut avocat au parlement de Paris et eut une nombreuse postérité qui ne s'est pas encore éteinte. L'ancien président du conseil des ministres, M. Molé,

» l'occasion de le dire, ne fût-ce que pour l'acquit de notre conscience, Non ! il est impossible de réunir plus de fatras et d'absurdités de toute nature, en deux volumes, et nous ne croyons pas qu'il soit possible d'abuser de la bonne foi publique avec plus d'impudence. Pour nous, cette œuvre, ou plutôt cet amalgame de mots incohérents et discordants, est une platitude littéraire sans exemple, un mensonge tellement colossal, que quiconque aura la moindre habitude des manuscrits de cette époque, ne sera pas un seul instant dupe de cette grossière supercherie, qui n'a d'autre caractère à nos yeux que celui d'une spéculation diabolique. »

Tout en rendant justice au patriotisme de M. Luthereau, qui lui fait défendre avec tant d'énergie le poëte bayeusain, Alain Chartier, nous ne partageons pas son indignation.

Les éditeurs des poésies de Clotilde de Surville, Vanderbourg et Charles Nodier, étaient des hommes simples et bons. En se permettant un pastiche que nous regardons comme fort innocent, nous voulons bien croire qu'ils n'ont point fait une *spéculation diabolique*. Tous les hommes de goût ont lu et relisent Clotilde. M. Villemain déclare que ses *poésies sont charmantes* (Tableau de la littérature du moyen âge, t. 2, p. 239), et M. Sainte-Beuve ne trouve que celles d'André Chénier à qui les comparer. (Revue des Deux-Mondes, 1er novembre 1841).

« Peu m'importe de savoir l'auteur des vers de Clotilde de » Surville, dit M. Michelet (P. 324, t. 1er de son Histoire de » France), il me suffit pour les croire admirables de savoir que » Lamartine, très-jeune, les avait retenus par cœur. »

Après ces grands noms qu'il nous soit permis de citer celui de notre savant et modeste professeur caennais, M. Frédéric Vaultier; il était aussi bon antiquaire qu'excellent littérateur; un des premiers il avait reconnu les anachronismes et les erreurs du livre publié par M. Vanderbourg, pourtant il avait fait de Clotilde

est le descendant de Marie Chartier, mère de l'illustre Mathieu Molé.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuscrits.

Il existe un très-grand nombre de manuscrits des œuvres d'Alain Chartier. Nous signalerons seulement ceux que nous avons pu étudier et qui appartiennent à la Bibliothèque nationale ; ce sont :

1° Un magnifique volume in-f° maximo, vélin, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales. XVe siècle, n° 6796, ancien n° 255 du fonds Colbert.

2° Un vol. in-f° parvo vélin, n° 7215 ², livre de l'espérance, XVe siècle.

3° Un vol. in-4° magno vélin, n° 7215 ²², fonds Colbert, n° 2258, XVIe siècle.

La Bibliothèque nationale possède encore un autre manuscrit avec des notes que l'on croit être de la main même d'Alain Chartier.

On cite aussi un in-4° vélin, de la Bibliothèque Méjanes, à Aix.

Imprimés.

I. LES FAITS MAISTRE ALAIN CHARETIER, notaire et secrétaire du roi Charles VIe. Paris, Pierre Le Caron, 1489, 2 tomes ; 1 vol. in-f° goth. à deux colonnes.

II. LES FAIS MAISTRE ALAIN CHARTIER. Paris, Pierre Le Caron (sans date), 2 tomes ; 1 vol. in-f° goth. à deux col.

III. S'ENSUYUENT LES FAITZ DE MAISTRE ALAIN CHARTIER, CONTENANT ENSOY DOUZE LIVRES. Paris, Michel Le Noir, 1514, petit in-4° goth. à deux colonnes.

IV. SENSUYUENT LES FAISTZ, etc. Paris, Michel Le Noir, 1514, in-4°.

un de ses livres favoris. Dans ses cours il en tirait de fréquentes citations ; il le citait plus souvent encore dans ses causeries avec nous, ses élèves.

Quand bien même les poésies de Clotilde ne seraient pas l'œuvre d'un homme de talent, nous les aimerions par les souvenirs qu'elles nous rappellent ; nous les aimerions par reconnaissance pour l'un des hommes auxquels nous devons le plus.

V. Sensuyuent les faitz, etc. Paris, veufve Jehan Trepperel et Jehan Jehannot (sans date); in-4° goth. à deux colonnes.

VI. Les faitz et ditz maistre Alain Chartier. Paris, Philippe Le Noir (sans date); in-4° goth. à deux colonnes.

VII. Sensuyuent les faitz et dictz maistre Alain Chartier. Paris, Philippe Le Noir, 1523, in-4° goth. à deux colonnes.

VIII. Les faictz et dictz de feu maistre Alain Chartier, nouvellement reveu et corrigé oultre les précédentes impressions. Paris, Galliot du Pré, 1526, petit in-f° goth.

IX. Les Œuvres feu maistre Alain Chartier, etc. Paris, Galliot du Pré, 1529, petit in-8°.

X. Les Œvvres de maistre Alain Chartier, toutes nouuellement reveues, etc, par André Dvchesne, tovrangeav. Paris, S. Thiboust, 1617, in-4°.

XI. La belle dame Sans Mercy (sans lieu ni date), in-4°. — On connaît trois autres éditions in-4° et une édition in-16 de cette pièce.

XII. Le breviaire des nobles, petit in-4° goth. (sans date). — Le même poëme a été imprimé par Robin Foucquet, en 1484, in-4°. — Une autre édition in-4° en caractères gothiques, dont le titre porte la marque de Pierre Mareschal et de Barnabé Chaussart, imprimeurs à Lyon, de 1494 à 1515, est à la Bibliothèque nationale. — Il en existe encore une édition in-8° (sans date).

XIII. Sensuyt le débat de reveille matin, fait et composé par maistre Alain Chartier (sans lieu ni date), petit in-8° goth.

XIV. Les demandes d'amours avecque les reponses, petit in-4° goth. (sans lieu ni date). — On connaît encore une édition in-4° de cet opuscule, avec la marque de Michel Le Noir, libraire de Paris, mort en 1520; et trois autres éditions in-8°, dont l'une imprimée à Lyon, vers 1530.

XV. Le quadrilogue par Alain Chartier, in-f° à deux colonnes (sans lieu ni date).

XVI. Le quadrilogue maistre Alain Chartier, in-f° goth. impress. Brugis, per Colardum Mansion, 1477.

XVII Rondeavx et Ballades inédits d'Alain Chartier, publiés d'après un manuscrit de la bibliothèque Méjanes à Aix (par Ph. de Chennevière). Caen, Poisson, 1846, in-16 goth. — L'exécution typographique de ce joli petit volume a été dirigée par M. G.-S. Trebutien.

Bayeux. — Imprimerie de St-Ange DUVANT fils et Ce.

